

# DES ÉLECTIONS QUI VOUS TOUCHENT!

Saviez-vous que la Ville de Montréal joue un grand rôle dans votre quotidien?

Les décisions des personnes élues au municipal et de l'administration ont un impact sur votre mobilité et vos loisirs, quand vous prenez l'autobus ou que vous allez à votre bibliothèque de quartier.

La Ville s'occupe aussi du déneigement des rues, du ramassage des déchets et des matières recyclables, de l'aménagement des parcs et des ruelles vertes, de la synchronisation des feux, des permis de rénovation et des logements sociaux, du développement économique, du traitement de l'eau, et de la lutte contre le racisme et les discriminations, etc.

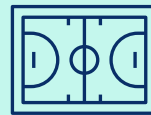
En d'autres mots, voter aux élections municipales, c'est voter pour améliorer votre qualité de vie!

## La Ville a beaucoup de compétences:



**MOBILITÉ** : La Ville entretient les routes, en plus de développer et d'assurer le fonctionnement des réseaux de transport en commun et de transport actif (ex : pistes cyclables).

**CULTURE, SPORT ET LOISIR** : La Ville s'occupe des aménagements sportifs et de loisirs dans les parcs. Elle offre aussi une vaste programmation d'activités culturelles dans ses bibliothèques et dans les lieux de diffusion culturelle et centres d'exposition.

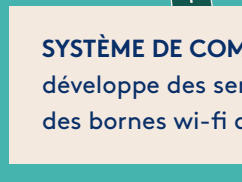


**ENVIRONNEMENT** : La Ville agit pour assurer la qualité de l'air et de l'eau, ramasser et traiter les matières résiduelles et protéger la biodiversité sur son territoire. Elle entretient aussi ses parcs et en développe de nouveaux, fait la promotion des ruelles vertes et électrifie ses transports.

**URBANISME ET AMÉNAGEMENT** : La Ville assure la cohérence des projets d'aménagement sur son territoire, que ce soit pour dynamiser le centre-ville, planifier des grands projets de transport en commun et du réseau routier ou encore pour protéger des bâtiments historiques, des milieux naturels et agricoles, etc.



**ENTRETIEN ET PROPRETÉ** : La Ville s'occupe de l'entretien et de la propreté des rues, des trottoirs et des espaces publics, de même que de l'enlèvement de la neige et de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout.



**SYSTÈME DE COMMUNICATION** : La Ville offre des informations à ses citoyens-nes en temps réel, développe des services intelligents pour ses services comme le transport en commun, aménage des bornes wi-fi dans les lieux publics et donne accès à ses données au public.



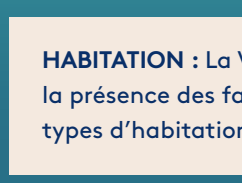
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : La Ville est responsable de créer un cadre économique prospère et innovant en collaborant avec les acteurs du secteur, en appuyant et développant des programmes d'entrepreneuriat, en soutenant l'économie sociale ou encore en développant des pôles économiques, comme ceux du jeu vidéo et des technologies et aussi en offrant un soutien aux ateliers d'artistes.



**SÉCURITÉ PUBLIQUE** : La Ville vise à assurer la sécurité de toutes et de tous, par exemple en installant des éclairages adéquats dans les rues et les ruelles et en assumant la gestion des services de police et de pompier, mais aussi les mesures d'urgence.



**DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE** : La Ville intervient pour lutter contre la pauvreté et augmenter la sécurité alimentaire, offrir plus d'accessibilité universelle, lutter contre le racisme et les discriminations et favoriser l'intégration des personnes de la diversité aux services et à la Ville.



**HABITATION** : La Ville développe des programmes d'accès à la propriété pour favoriser, notamment, la présence des familles, en plus de s'occuper du zonage pour assurer la construction de différents types d'habitation et du logement social (HLM).



Réalisé par :

C | MTL

Conseil  
des Montréalaises

Montréal